



En mai, fais ce qu'il te plait !

Dans quelques semaines, nous serons amenés à faire un choix entre plusieurs candidat(e)s à la Présidence de la République, puis après entre plusieurs candidat(e)s à la députation.

Fidèle à ses principes et ses valeurs, particulièrement dans le cadre du respect de la Charte d'Amiens, Force Ouvrière, sans pour autant être désintéressée par ces scrutins, ne donnera pas de consigne de vote.

Néanmoins, comme vous pourrez le lire dans ce journal, pendant la campagne, les revendications continuent. Elles perdurent même au-delà des échéances électorales.

Pourrait-il en être autrement ? Certainement pas à FO !

Comment pourrait-on envisager d'appeler à voter pour un(e) candidat(e) ou a contrario à ne pas voter pour un(e) autre ?

Quelles pourraient être les conditions d'un tel soutien ?

Après l'élection, quelle légitimité une organisation syndicale pourrait-elle tirer d'un appel à soutenir un(e) candidat(e) ?

Pour autant, FO n'a pas manqué de contester la politique de l'encore actuel gouvernement, marquée par la RGPP, la Réate et leurs effets collatéraux de suppressions d'effectifs, d'absence d'augmentation des traitements ou encore dernièrement d'augmentation de la TVA.

Démocrate et républicain, il va de soi que dès après l'installation du nouveau gouvernement, et ce quelle que soit l'issue du scrutin, FO sortira son cahier de revendications.

Pour sûr, en ce qui nous concerne deux questions majeures devront être tranchées prioritairement car entrant dans le cadre du projet de loi de finances 2013 : l'arrêt des suppressions d'emplois et l'augmentation des traitements.

Pour l'heure, aucun(e) des candidat(e)s ne s'est engagé(e) à procéder à une quelconque augmentation de la valeur du point d'indice et aucun(e) n'a explicitement renoncé à supprimer des emplois voire à en créer, tout au moins au sein des ministères économique et financier.

Quel crédit pourrait-on d'ailleurs porter à de telles annonces quand on sait par ailleurs que d'autres engagements (gouvernementaux cette fois) ne sont pas venus ?

Dans ces conditions, la liberté et l'indépendance chères à FO, justifient pleinement sa neutralité face à des candidat(e)s tous(tes) prêts à déclarer que demain on rase gratis !

Force Ouvrière en tant que telle ne dispose pas de droit de vote, il n'en reste pas moins que chacun(e) de ses militant(te)s avec ses propres convictions et en dehors de toute emprise syndicale institutionnelle fera le choix qui lui semble le bon ... alors aux urnes citoyens !

Le Secrétaire Général
Laurent AUBURSIN

FINANCES-INFORMATIONS
Publication de la Fédération
des Finances-FO

Notre site internet
www.financesfo.fr
adresse e-mail

fo.finances@wanadoo.fr

Administration et Rédaction :
46, rue des Petites-Écuries
75010 Paris

Tél : 01.42.46.75.20

Directeur de la publication :
Laurent AUBURSIN

N° Commission Paritaire
0913 S 06604

Crédit photos -
Fédération Finances

Couverture :
Fédération Finances - Gael

Maquette :
R. THIERRY

Photos-dessins :
FO Finances

Photocomposition et impression :
VINCENT IMPRIMERIES
32, av. Charles-Bedaux - Tours

Travail exécuté
par des ouvriers syndiqués

